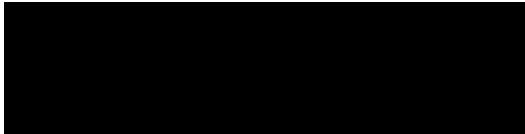




PAR COURRIEL

Québec, le 2 juin 2025



Objet : Demande d'accès aux documents
N/Réf. : 1847 00/2025-2026.068



Nous donnons suite à votre demande d'accès reçue le 26 mai dernier visant à obtenir le rapport du ministre déposé à l'Assemblée nationale sur l'état d'urgence sanitaire.

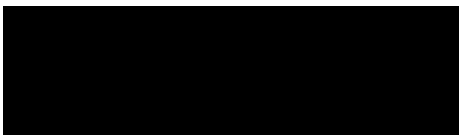
Vous trouverez le rapport d'évènement dans le site Internet du ministère de la Santé et des Services sociaux au lien suivant :

<https://publications.msss.gouv.qc.ca/msss/document-003399/>

Vous trouverez ci-joint l'avis de recours prescrit par l'article 51 de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels* (RLRQ, c. A-2.1).

Veuillez agréer, [REDACTED] l'expression de nos sentiments les meilleurs.

La directrice par intérim,



Annie Larivière

p. j. 1